

Madame, Monsieur

Votre enfant n'aura pas classe le 12 septembre. Les enseignants seront en grève et manifesteront avec les salariés du public et du privé pour signifier leur opposition aux ordonnances qui vont profondément modifier le code du travail.

Aujourd'hui l'opinion publique est défavorable à cette remise en cause des droits des salariés imposée sans débat par le gouvernement.

Alors que les jeunes connaissent déjà la précarité pendant leurs études et leur insertion professionnelle, ils refusent que cette précarité devienne la règle tout au long de leur vie professionnelle.

Nous en appelons au Président de la République pour qu'il ouvre le dialogue. Le débat sur le travail ne doit pas s'engager sur la limitation des droits des salariés, mais sur la construction de droits nouveaux : faciliter l'offre de formation, améliorer les conditions de travail, prévenir la santé au travail pour faire face à la situation économique et sociale et au chômage.

Si les ordonnances visent d'abord à modifier le code du Travail, les fonctionnaires sont concernés par solidarité avec les salariés bien sûr, mais aussi par les régressions qui sont d'ores et déjà annoncées pour le secteur public. En effet, de nombreuses règles de la fonction publique sont la transposition de dispositions du code du Travail.

Nous serons dans la rue avec les jeunes, les salariés du public et du privé.

Il s'agit d'un enjeu de société majeur particulièrement contre la précarité généralisée qu'induisent les facilités plus grandes de licencié, contre la mise en concurrence des salariés entre eux, contre la diminution de leurs droits en matière de santé et de sécurité au travail, et contre la mise en cause des droits syndicaux.

Nous nous engageons à vos côtés et comptons sur votre soutien et votre compréhension.

Les enseignants de l'école